



MEF/NOTE/018/10-2026

NOTE DE DÉMENTI

Subvention de rentrée scolaire aux fonctionnaires : le Gouvernement confirme le maintien de cet engagement et précise l'état d'avancement des paiements

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) oppose un **démenti formel et catégorique** aux informations selon lesquelles le Gouvernement aurait décidé de ne pas octroyer aux fonctionnaires de l'administration publique la subvention de rentrée scolaire prévue au budget de l'exercice fiscal 2026-2027.

Ces allégations sont dénuées de tout fondement. Le Ministère dénonce leur diffusion ainsi que les tentatives d'intimidation qui les accompagnent, visant à susciter l'inquiétude parmi les agents publics, à provoquer une mobilisation sur la base de fausses informations et à nuire à la bonne marche des institutions. De tels agissements entretiennent délibérément la confusion autour d'un engagement dont la mise en œuvre est déjà en cours.

Le Gouvernement réaffirme sa détermination à honorer cet engagement, qui traduit sa volonté d'accompagner les fonctionnaires et leurs familles dans la prise en charge des dépenses liées à la rentrée des classes. **Aucune décision de suppression de cette subvention n'a été prise.**

À cet effet, le Ministère informe les fonctionnaires de l'administration publique que **les chèques correspondant à cette subvention sont en cours d'impression et que les virements bancaires ont déjà été effectués.** Les montants concernés seront disponibles sur les comptes des bénéficiaires dans les meilleurs délais, suivant les délais de traitement propres aux établissements bancaires.

Le Ministère appelle les fonctionnaires à la sérénité et à la vigilance face aux démarches de désinformation et d'intimidation susceptibles de perturber le fonctionnement régulier des services publics. Il les invite à privilégier les canaux officiels pour toute information relative au versement de cette subvention et à ne pas relayer des messages non vérifiés.

Attaché au respect des droits des agents publics et au maintien d'un dialogue responsable, le Gouvernement demeure mobilisé pour assurer l'exécution de ses engagements et préserver la continuité des services à la population.

FIN

